



CLASSIQUES  
GARNIER

TOURNEUX (Odile), « [Introduction de la première partie] », *La Souveraineté à l'ère du néolibéralisme*, p. 35-35

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12611-9.p.0035](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12611-9.p.0035)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2022. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

Le néolibéralisme peut se définir *a minima* comme un ensemble de théories du gouvernement et de politiques publiques. Ces textes et ces pratiques mettent en œuvre et se jouent tout à la fois des évolutions économiques et géostratégiques contemporaines. Les crises politiques, sociales et économiques qui secouent les marchés et les institutions politiques depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale constituent autant d'occasions de réformer les modalités d'exercice du pouvoir. Le néolibéralisme est dès lors généralement présenté comme le contexte pragmatique et le cadre théorique du déclin de la puissance souveraine. L'Europe en particulier verrait décliner la notion de souveraineté, à la fois comme mécanisme d'organisation des institutions et comme principe de légitimation des discours. Sans nier l'effectivité de telles évolutions, il nous semble toutefois que la crise des souverainetés, notamment européennes, n'est en rien le signe de leur affaiblissement. Le néolibéralisme ne marque pas la fin de la puissance souveraine : les politiques publiques européennes font au contraire ressortir avec force la prégnance et la portée du modèle conceptuel de la souveraineté.

La tradition néolibérale que nous entendons étudier renvoie à un corpus large et hétérogène. Il convient donc dans un premier temps de circonscrire cet ensemble et de proposer une définition, relativement unifiée, d'un tel paradigme politique.

C'est au sein de ces pratiques et de ces discours néolibéraux que nous étudierons les atteintes portées au modèle classique de la puissance souveraine. Il s'agira de restituer les analyses décrivant la souveraineté comme un motif politique désuet tout en mettant au jour les espaces de reconceptualisation que manquent de telles lectures.

Forts de notre hypothèse de recherche (la souveraineté demeure un concept opérant pour comprendre, décrire et organiser la vie publique), nous chercherons à déterminer les caractéristiques générales du concept de souveraineté. Nous établirons une typologie des études consacrées à l'histoire de la puissance souveraine afin d'élaborer une méthodologie conceptuelle adaptée à notre enquête.